



« JOLES FERRY »

06-12-63-55-52 / 02-37-30-70-65
alsh.chartres.ferry@pep28.asso.fr





Sommaire



01

Présentation de la commune

02

Présentation de l'ADPEP28

03

Le projet éducatif de l'ADPEP28

04

Le constat

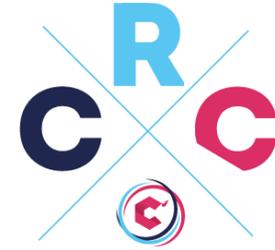
05

Les objectifs & Les moyens

06

L'évaluation

> PRESENTATION DE LA COMMUNE:



Située aux portes de Paris et des châteaux de la Loire, Chartres bénéficie d'une renommée internationale grâce à sa cathédrale.

Chef d'œuvre des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles avec ses 4000 figures sculptées et ses 5000 personnages sur vitraux d'époques, la cathédrale de Chartres est inscrite au patrimoine de l'UNESCO.

Près de ce lieu incontournable, existe un patrimoine très riche.

- Le musée International du vitrail
- Le musée des beaux arts
- Le conservatoire de l'agriculture
- La maison de l'archéologie



La ville conjugue culture et art de vivre, mêlant plaisir, découverte et richesse du patrimoine: Ses ateliers d'artisans et artistes suscitent la curiosité, l'envie (les maîtres verriers, les mosaïstes, les graveurs, les spécialités gastronomiques,....)

- La maison picassiette
- Le metchnikoff
- Le boulevard du graff
- Chartres en lumières



Une position stratégique aux portes de l'Île-de-France et au carrefour de 3 régions phares (Île-de-France, Centre-Val de Loire, Normandie).

La ville est très bien desservie, tant au niveau routier qu'au niveau ferroviaire, ce qui lui permet d'exporter facilement et d'être reliée à la France entière.

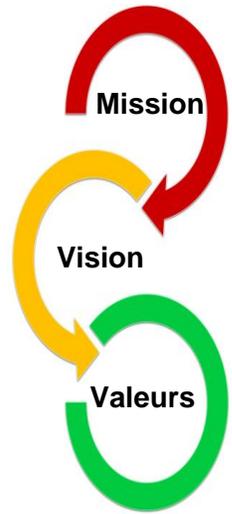
Chartres possède de nombreuses industries de fabrication allant de la pharmacie aux constructions en passant par la parfumerie.

- Guerlain
- Novo Nordisk
- Groupe Lorillard
- Paco Rabanne
- Reckitt Benckiser
- Groupe Lamirault

Chartres est aussi une ville dynamique en matière de sport. Derrière des infrastructures comme le complexe aquatique l'Odysée et Hippodrome de Chartres, de nombreuses activités sportives sont pratiquées au sein de la ville. La ville dispose de plusieurs clubs évoluant au niveau national.



> PRESENTATION DE L'ASSOCIATION & MARCHÉ PUBLICS:



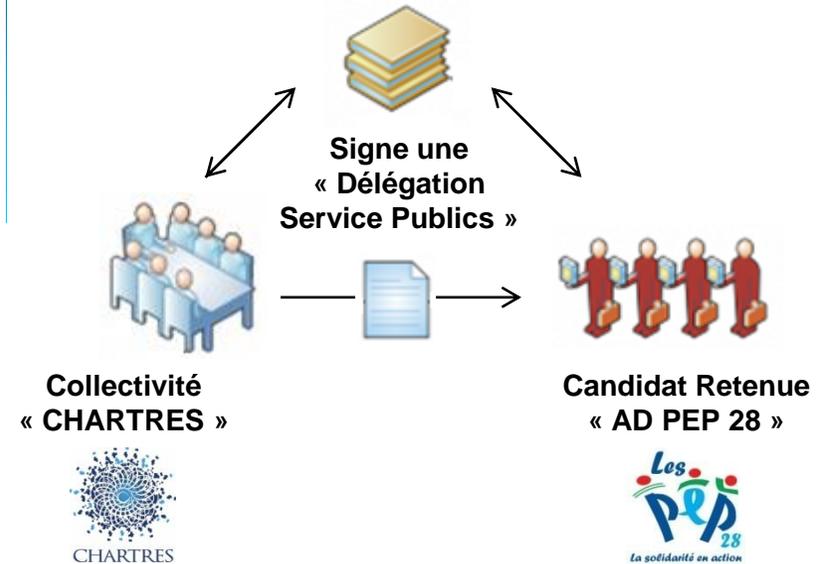
Les Pupilles de l'enseignement public (PEP) sont **une association fondée en 1915** pour venir concrètement **en aide aux orphelins** de la Première Guerre mondiale.

Aujourd'hui, les PEP agissent au profit de **plus de 300 000 enfants, adolescents et familles** pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs et à la vie sociale.

Les valeurs des PEP sont « **Solidarité, Egalité, Laïcité, Citoyenneté** »



Président PEP National
« **Fernand VANOBBERGHEN** »



Maire de CHARTRES
« **Mr GORGES** »



Président ADPEP 28
« **Mr MOREAU** »

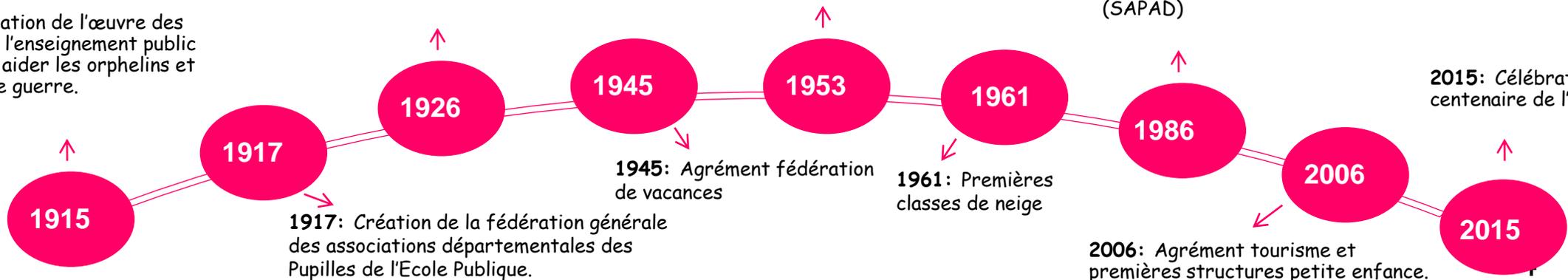
1915: Création de l'œuvre des pupilles de l'enseignement public (PEP) pour aider les orphelins et victimes de guerre.

1926: La mission de l'œuvre des pupilles est étendue à tous les enfants et adolescents victimes de l'iniquité sociale.

1953: Création du premier institut médico-psychopédagogique

1986: Création du service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD)

2015: Célébration du centenaire de l'association





Des temps éducatifs et de loisirs indispensables :

- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- Les Accueils de Loisirs associés à l'École
- Les Temps d'Activités Périscolaires

Un projet éducatif fort pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.

- Près de 200 Accueils de loisirs répartis sur toute la France
- Des réponses territoriales adaptées aux besoins

Fédération Générale des PEP

5-7 rue Georges Enesco - 94 026 CRETEIL Cedex
Tel : 01.41.78.92.60
Mail : accueil@lespep.org

www.lespep.org



Des objectifs clairs :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome.
- Participer à des projets collectifs.
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité.
- Comprendre l'environnement pour le respecter.
- Prendre en compte les parents.
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants.
- S'adapter aux rythmes de l'enfant.

Des accueils porteurs de valeurs :

Les PEP défendent trois grandes valeurs : la **laïcité**, la **solidarité** et l'**égalité**. Si la loi de 1905 implique la séparation des églises et de l'Etat, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre-ensemble » et d'ouverture à l'autre. « La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir, son intelligence et sa raison... » Extrait du projet fédéral PEP 2012-2017. La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire. L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable, l'autonomisation étant une condition de l'égalité.

Des accueils avec des enjeux éducatifs :

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. L'ensemble des accueils PEP offrent les garanties et autorisations nécessaires. L'encadrement est assuré par des équipes disponibles, qualifiées et expérimentées qui adhèrent au projet éducatif.

Des possibilités pour tous : avec près de 200 accueils de loisirs et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

Des activités éducatives et de loisirs adaptées aux rythmes de l'enfant : le respect du rythme de chacun, la pratique d'activités variées, la démarche de projet, la coopération, la découverte des milieux naturels, humains et culturels ainsi qu'une vie quotidienne de qualité sont les composantes indispensables d'un accueil réussi répondant aux valeurs des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

Les Projets Educatifs de Territoires ou les Projets Educatifs Locaux doivent permettre une cohérence éducative territoriale.

→ Les PEP, des actions éducatives complémentaires

Les PEP c'est aussi un projet éducatif séjours de vacances, un projet éducatif classes découvertes et un projet éducatif petite enfance. Pour les PEP l'ensemble des temps éducatifs sont complémentaires, le jeune étant au cœur de chaque projet en tant qu'acteur de son parcours de vie. Pour favoriser cette complémentarité, les PEP organisent par exemple des séjours VaSco (Vacances Scolarité) reconnus par l'Education Nationale qui permettent aux enfants et à leurs parents de préparer la rentrée scolaire dans des conditions optimales tout en bénéficiant de temps de loisirs partagés.



Des temps à vivre :

1- Le temps périscolaire : Accueil de Loisirs Associé à l'école (ALAE)

Le temps périscolaire, transition entre la famille et l'école, encadre les moments de classe (le matin, le midi, le soir). Il propose un temps d'accueil éducatif en animant un lieu de vie de socialisation et d'enrichissement où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire.

- L'accueil matinal permet aux enfants de démarrer une nouvelle journée dans la douceur et le calme, c'est un temps de transition entre le lever et le temps scolaire, entre la famille et la vie collective.
- Le temps méridien partie intégrante de la vie de l'enfant à l'école, est un terrain pour l'équilibre alimentaire et un facteur de détente, de relations sociales, d'autonomie et d'éducation. L'animation après les repas prend en compte les besoins spécifiques et les souhaits des enfants.
- L'accueil du soir à la fin d'une journée d'école, les enfants ont besoin de se restaurer, de se détendre dans de bonnes conditions. Ce temps, lien entre l'école et le retour dans la famille, est aussi un moment d'accueil qui recherche un équilibre entre la gestion collective du groupe et l'expression des besoins individuels des enfants.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Temps de transition entre les apports scolaires intenses et le retour dans la famille. Les objectifs sont déterminés en relation avec le projet d'école tout en privilégiant une approche ludique et de détente adaptée au rythme biologique de l'enfant. Les activités (artistiques, culturelles, sportives...) prennent en compte les parcours de l'enfant et intègrent les dispositifs existants (PRE, accompagnement à la scolarité, APC...).

2- Le temps extrascolaire : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Les PEP affirment que le temps extrascolaire est une des composantes essentielles de l'action éducative. Le mercredi et les vacances scolaires : l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) se définit comme un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation, de repos, d'activités physiques, de jeux et de plaisirs. Les activités proposées viseront l'émancipation des enfants et des jeunes tout en compensant les inégalités dans l'accès à la culture et aux loisirs en dehors de l'école ou de la famille mais en liaison avec elles.

Un projet partagé avec les jeunes, les familles et les partenaires :

Les accueils éducatifs et de loisirs PEP prennent en compte la diversité des enfants et des jeunes accueillis comme étant un facteur d'enrichissement pour tous. L'ensemble des acteurs concourt à la réussite des temps de loisirs, en lien étroit avec les usagers et les familles :

- une présentation est faite à la famille et au jeune de la structure et de l'équipe, du fonctionnement, du projet et du règlement intérieur ;
- les familles ont accès aux informations sur le déroulement des temps de loisirs (programmes d'activités, sorties et séjours courts...);
- un contact individuel est établi au quotidien ;
- l'avis des familles est recueilli régulièrement afin de contribuer à l'élaboration des bilans ;
- les équipes veillent à organiser des temps de rencontre pour valoriser les réalisations des différents publics accueillis.



Pour mieux répondre aux attentes de tous, la conception de ces temps implique la participation de partenaires : institutions, collectivités, établissements scolaires, associations, équipes d'intervenants (enseignants, animateurs, éducateurs, bénévoles...).



Des lieux à vivre :

Les accueils éducatifs et de loisirs doivent pouvoir avoir accès à toutes les ressources dont dispose le territoire (installations sportives et culturelles, espaces verts...).

Les espaces dédiés aux accueils éducatifs et de loisirs, correspondant à la capacité d'accueil, devront être aménagés et adaptés en fonction du public accueilli (exemple : coin calme, accueil des familles, mobilier fonctionnel...) et des objectifs pédagogiques poursuivis.

Vers des projets pédagogiques ambitieux :

Chaque accueil éducatif et de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement au travers de la gestion des déchets, de l'eau, et favorisent l'éducation au développement durable. Les temps de vie collective font partie intégrante du projet d'animation de l'équipe éducative car ils sont le socle sur lequel repose la réussite d'une journée d'accueil. A ce titre, ils sont pensés, organisés et réalisés comme de réels temps d'activités.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les activités proposées par les enfants ou les animateurs constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu... Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, et entraînent des acquisitions diverses.



Pour l'accueil des enfants/jeunes à besoins particuliers dont ceux en situation de handicap vers une continuité éducative pour tous, les PEP s'engagent à :

- Favoriser l'inclusion en milieu ordinaire des enfants et des jeunes en leur donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres enfants à l'ensemble des temps de vie.
- Assurer aux membres de ses équipes d'encadrement une formation ou sensibilisation spécifique, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle de tous les enfants.
- Informer tout futur intervenant, qu'il soit salarié, vacataire, volontaire ou bénévole, que l'organisme ou l'établissement est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, et des obligations que cela implique.
- Prendre connaissance des informations fournies par les personnes sur leurs besoins spécifiques afin de réunir les conditions optimales.

Ce projet éducatif s'appuie sur le projet fédéral PEP « Agir pour une émancipation permettant l'accès de tous à l'ensemble de leurs droits de citoyens »



> LE CONSTAT: « LA CARTE DES ACCUEILS DE LOISIRS DE CHARTRES »



Chanzy - Bonnard est un quartier huppé et animé de la commune de Chartres (28000). Les 7470 habitants sont en majorité des jeunes cadres dynamiques. Ils sont âgés, plutôt locataires de leur logement (53 %) et ont des revenus supérieurs (30400 euros par ménage). Le quartier est très calme (0,1 restaurants, cafés et bars tous les 100m) et il y a des commerçants (1 tous les 100m).



Logements



Habitants



Education



« ALSH JULES FERY »



Commerce



> LE CONSTAT: « LE PUBLIC MATERNELLE »

DE 3 À 6 ANS : LES MATERNELLES

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">ATTRIBUTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Imaginaire : identification, affectivité : histoires invraisemblables, élucubrations ◦ Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel ◦ Découverte du monde : de l'environnement, de la matière, de la notion d'espace et de temps, éveil intellectuel ◦ Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation, début difficile, égocentrisme ◦ Apprentissage des codes et règles du monde collectif ◦ Découverte de son corps, des deux sexes, de leurs différences, peu pudique ◦ Plaisir immédiat : incapacité à se projeter dans un monde futur 		
	 <p style="text-align: center;">BESOINS ET INTÉRÊTS</p>	 <p style="text-align: center;">ATTITUDE DE L'ANIMATEUR</p>	 <p style="text-align: center;">ACTIVITÉS POSSIBLES</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">AFFECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Rupture avec la famille difficile ◦ Besoin de relations privilégiées, rassurantes ◦ Cadre clair et net ◦ Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs ◦ Besoin d'habitudes ◦ Sentiments : colère, jalousie, soucis, cafard, angoisse 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Sécuriser, présence constante, vigilance, ne pas se prendre pour le papa ou la maman ◦ Valorisation ◦ Création d'un climat de sécurité affective, de confiance ◦ Adulte = modèle, référent, un repère stable ◦ Organisation « rigide » ◦ Ne pas accepter le chantage, les caprices, donner à chacun sa dose d'affection en fonction de son individualité, de sa différence 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Contact physique : besoin de câlins, de tendresse, de caresses ◦ Le doudou, objet symbolique (à ne pas perdre surtout, avoir un nounours de rechange au cas où)

> LE CONSTAT: « LE PUBLIC MATERNELLE »

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PHYSIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps ◦ Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements ◦ Non dissociation buste-jambe, gauche-droite ◦ Vivre et se reposer à son rythme, dormir ◦ Vite fatigué ◦ Grande importance de la vie quotidienne ◦ Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes ◦ Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas la fatigue, le besoin de dormir, mais sait l'exprimer.... ◦ Patience, nombreuses répétitions, surveillance, vigilance ◦ Discretion vis-à-vis du groupe dans certaines situations (pipi au lit, etc.) ◦ Peu pudique : faire attention ! 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Expériences motrices : courir, sauter, nager, grimper, danser, etc. ◦ Expériences sensorielles, éveil des sens : éducation au goût, au toucher, à l'ouïe, à la vue ◦ Équilibrer les types d'activités sur le séjour et la journée. Repos après le repas, sieste ou activités tranquilles ◦ Changer souvent d'activité (20 minutes) ◦ Sous forme de jeu ◦ Manipulation d'outils et de matériaux divers transformables (terre, sable, boue, carton, bois, etc.)
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PSYCHOLOGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand ◦ Imiter pour se construire ◦ Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires ◦ L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction ◦ Besoin de jouer seul à certains moments 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Encouragement, confiance, sécurisation, rôle d'aide et non de « maternage » : accompagner l'enfant dans ses activités tout en le laissant faire ◦ Il vérifie, explique, encourage ◦ L'autonomie s'apprend, elle ne s'acquiert pas toute seule ◦ Installation de locaux permettant à l'enfant de se débrouiller tout seul ◦ Respecter et valoriser le jeu de l'enfant même s'il vous paraît futile ◦ Prendre au sérieux ses histoires, les écouter. Elles sont très sérieuses ◦ L'enfant de 6 ans ne se considère pas comme un bébé 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Se servir seul, se laver seul, s'habiller seul, etc. même si l'adulte est toujours présent ◦ Séjour à thème, mascotte, tout doit être imaginaire : des petits pois au savon, du dortoir au poney, etc. ◦ Transformer le quotidien, le rendre ludique et magique ◦ Contes, histoires tous les soirs au coucher. Se déguiser, jouer à faire semblant ◦ Activités de création individuelle

> LE CONSTAT: « LE PUBLIC MATERNELLE »

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">INTELLECTUELS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Acquisition du langage ◦ Ne sait pas lire ◦ Découverte du monde, les «pourquoi» ◦ Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets ◦ Construire et détruire ◦ Plaisir immédiat ◦ À 4 ans, compte jusqu'à 5 ◦ À 5 ans compte jusqu'à 20 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Ne pas lui parler « bête », ce n'est pas cela qui va lui permettre d'apprendre avec finesse sa langue ◦ Lui donner de vraies réponses, ne pas mentir ou inventer ◦ Un enfant qui pose une question est capable d'entendre la réponse (Dolto) ◦ Aide et apprentissage, stimulation, encouragement ◦ Ne pas faire à sa place, faire avec ◦ Respect et valorisation des réalisations ◦ Coins adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Ritualiser les journées, les activités : régularité, répétition Expérimenter, inventer, créer ◦ Patouillage, barbouillage, gribouillage ◦ Privilégier le laisser-faire, le laisser jouer, ateliers tournants, livres ◦ Papiers déchirés, modelage, peinture avec les doigts, les pieds, cailloux, cubes, cartons, etc. ◦ Jouer avec les matières ◦ Découverte avec les travaux manuels ◦ Jeux autour des 5 sens
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOCIAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation (école) ◦ Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes ◦ Grand sens de la propriété ◦ Premiers contacts avec la vie de groupe ◦ Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout ◦ Peu de différences entre filles et garçons 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Protéger « la bulle personnelle de l'enfant », sa propriété sa voiture, son jouet, etc. ◦ Ne pas imposer le partage, éventuellement le suggérer 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Pas d'esprit collectif, peu d'esprit de compétition ◦ Besoin d'un coin personnel, aménagé ◦ Coin de chacun personnalisé, réservé à soi (le coin lit) : cartes, photos des parents, trésor ◦ Agir seul, jouer seul ◦ Aménager des « coins jeux » : poupées lecture, voiture, marchande, marionnettes, dessins



ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

Identification aux parents du même sexe

**Prise de conscience de son corps
et de sa personne**

**Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation**

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature





ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

**Apparition d'un besoin de compétition, de
se mesurer à l'autre**

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

**Besoin de s'exprimer par des réalisations
achevées : l'objet**

ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon,
jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)





ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

**Besoin de se situer comme « grands », on
ne joue plus avec les « petits »
et on rejette les jeux de « petits »**

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

**La séparation des sexes devient opposition
dans certaines occasions**

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

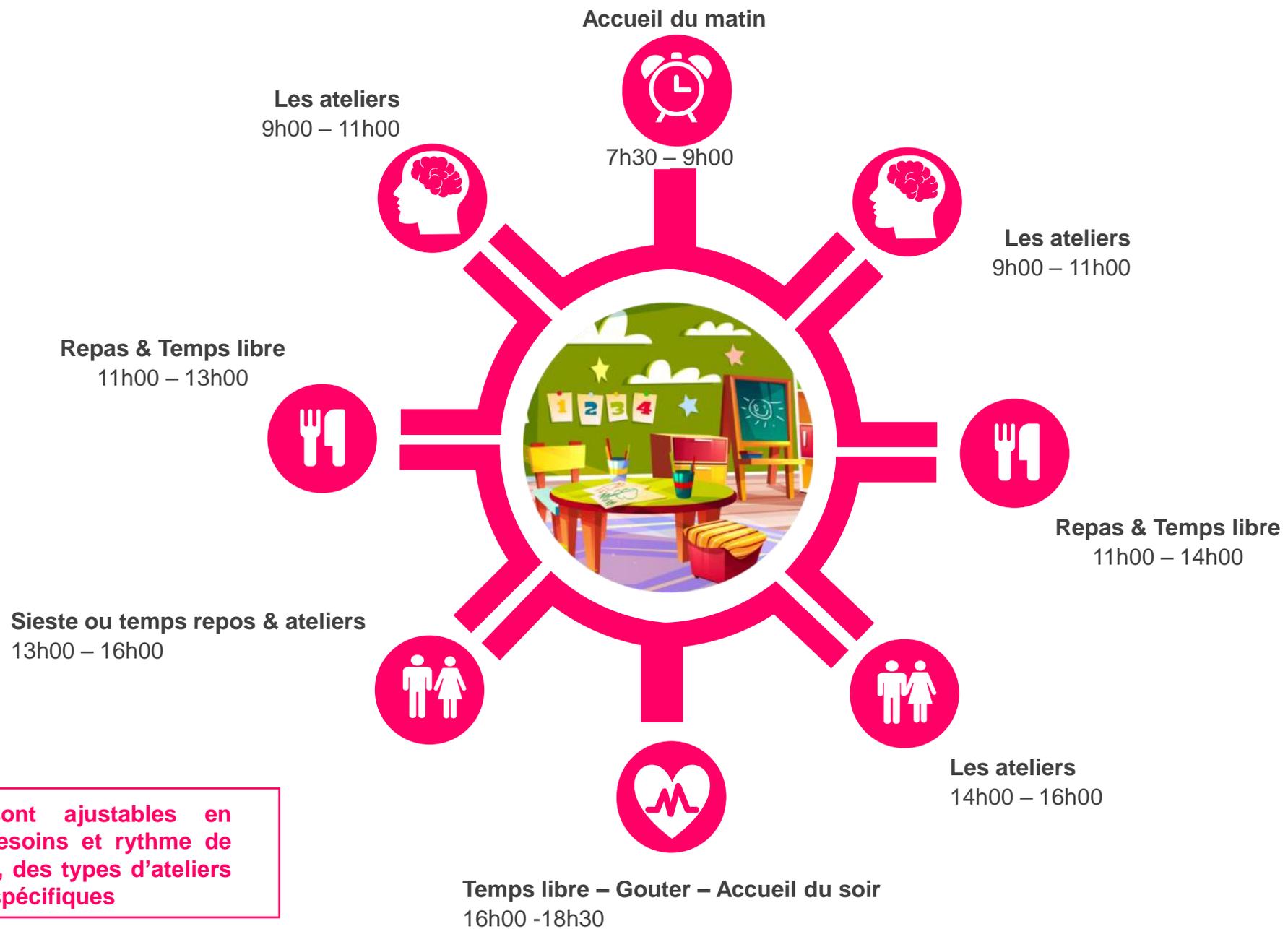
Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)



> LE CONSTAT: « JOURNEE TYPE »

MATERNELLE

ELEMENTAIRE

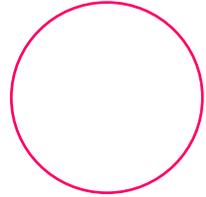


Les temps sont ajustables en fonction des besoins et rythme de vie des enfants, des types d'ateliers ou des projets spécifiques

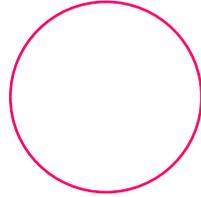
> LE CONSTAT: « L'EQUIPE D'ANIMATION »

Le taux d'encadrement 1 animateur pour 12 enfants

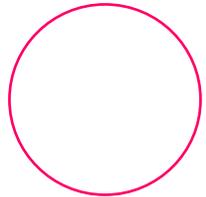
Elémentaire



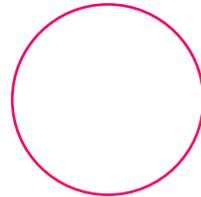
Benjamin
BPJEPS LTP.



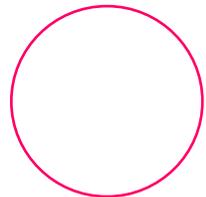
Aicha
BAFA



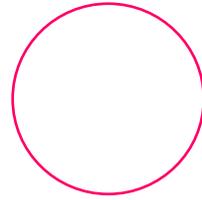
Nour
BAFA



Evane
BAFA
(Stagiaire)



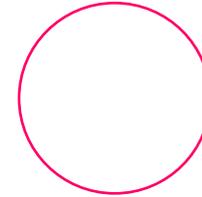
Anaé
BAFA (Stagiaire)



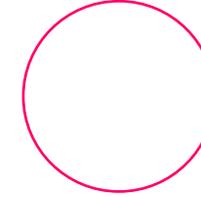
Benjamin
DIRECTEUR

Le taux d'encadrement 1 animateur pour 8 enfants

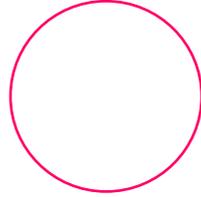
Maternelle



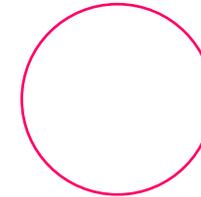
Amele
BAFA



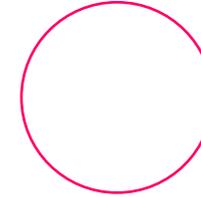
Mathilde
BAFA



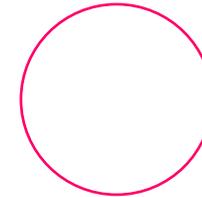
Maysa
CAP PE



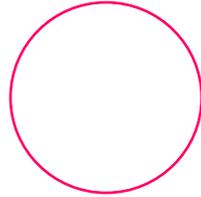
Marissa
BAFA



Anais
BAFA



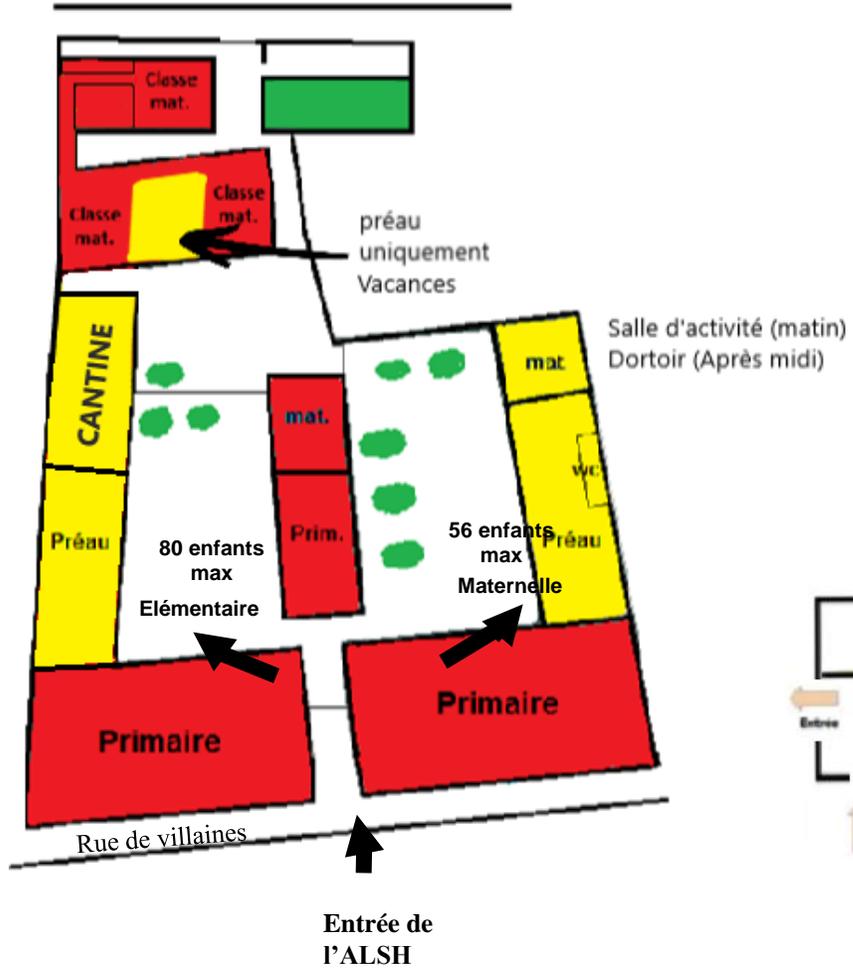
Alisson
BAFA
(En cours)



Natifa
BAFA
(En cours)

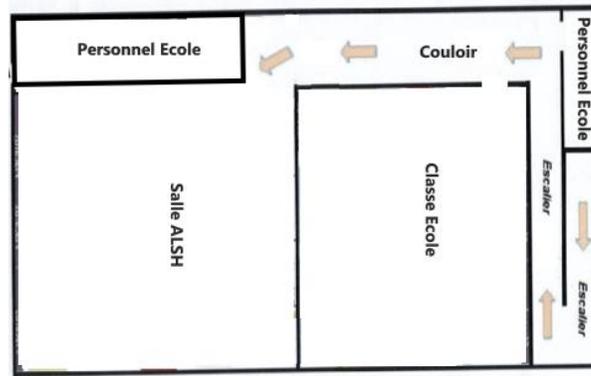
> LE CONSTAT: « LES LOCAUX DE LA STRUCTURE »

Vue générale



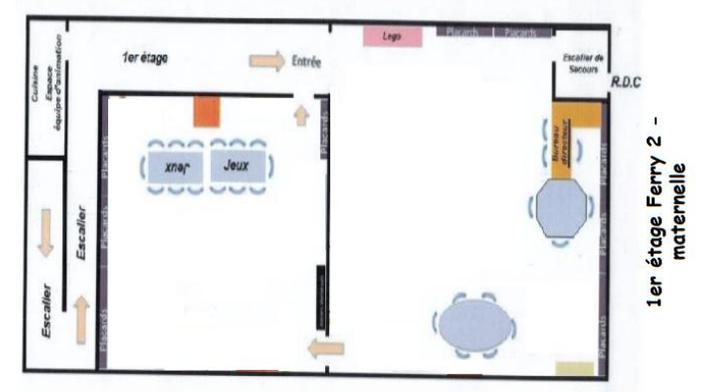
Plan R.D.C

1er étage Ferry 1 - élémentaire

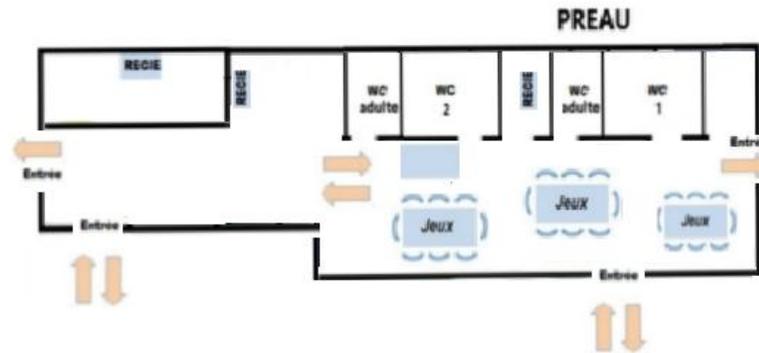


RDC Ferry 1 - élémentaire

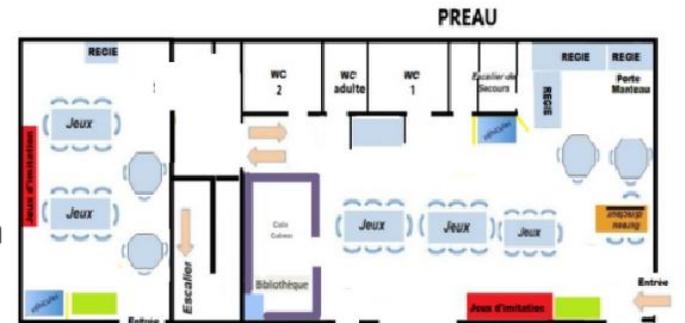
1er étage Ferry 2 - maternelle



RDC Ferry 2 - maternelle

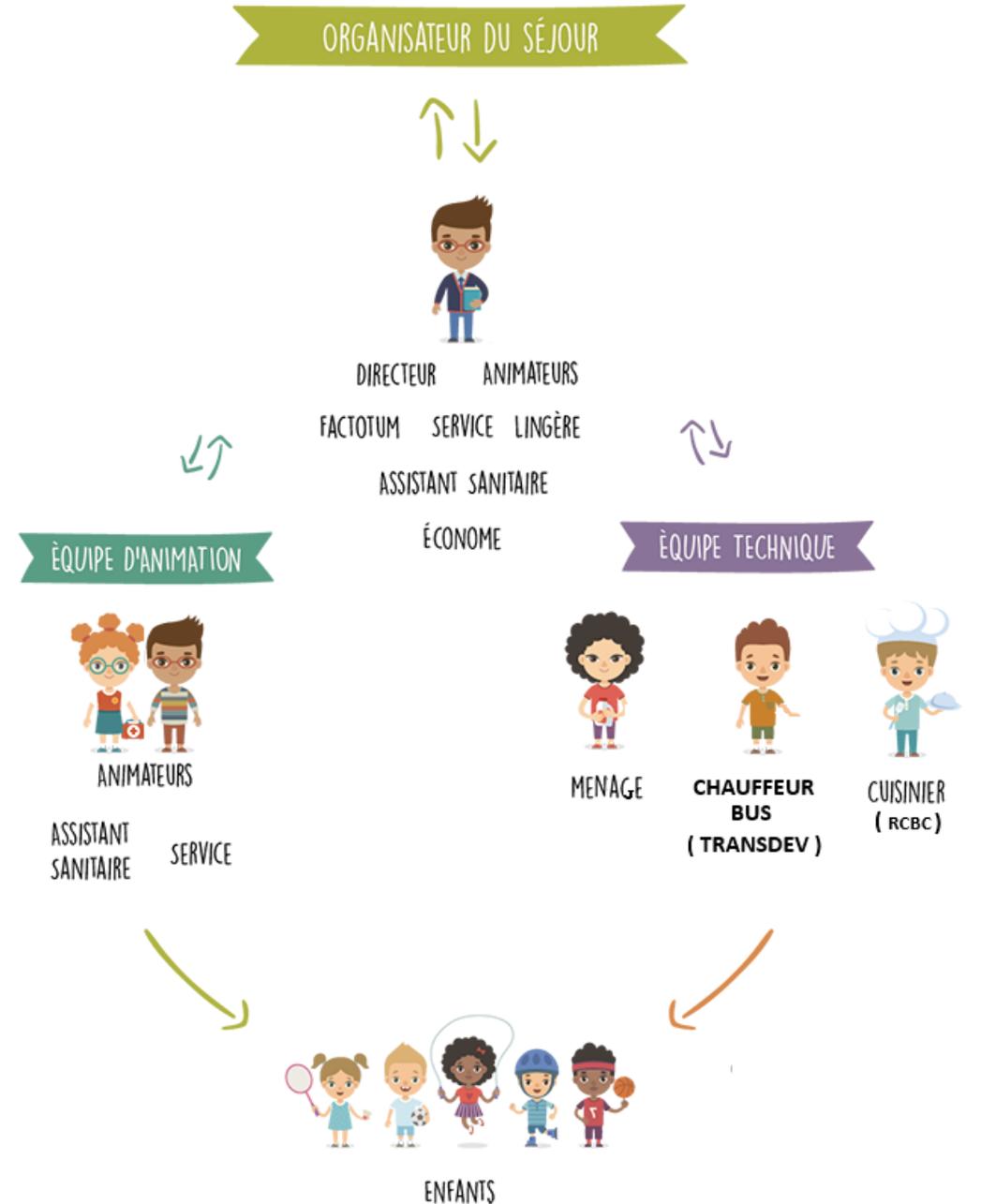


R.D.C



Salle 1

> LE CONSTAT: « LES ROLES DE CHACUN »



> LE CONSTAT: « LES ROLES DE CHACUN »

Dans un accueil de loisirs, l'enfant est au cœur de nos préoccupations. Notre tâche principale est de permettre à l'enfant d'évoluer dans un lieu propice afin qu'il puisse devenir un individu maître de son corps (physique et psychologique), sociable, tolérant et respectueux.

Nous intervenons auprès de ses enfants seulement quelques heures par semaine. Il est primordial de travailler avec les familles dans ce sens. Le principe de Coéducation est prépondérant dans nos pratiques et nos manières de travailler.

L'animation auprès d'enfant est souvent faite de petite victoire, d'une évolution lente et progressive. L'équipe d'animation se doit d'être dotée d'un certain nombre de qualités et de compétences indispensables au bon accompagnement de l'enfant : savoir se remettre en question, être patient, savoir écouter et être bienveillant.

C'est avec cette recette que nous nous présentons comme Co-éducateur à l'enfant dans les aspects de sa vie à l'accueil de loisirs.



> LE CONSTAT: INFORMATION DIVERSES

Le Sommeil, le temps calme

La sieste pour le public maternelle a lieu après le repas. Le dortoir a une capacité d'accueil de 20 lits maximum, les plus petits seront en priorités couchés. Pour les autres, ils seront en-temps calme dans la salle « n°1 » du centre. Le réveil échelonné va jusqu'à 15h45 maximum sauf si les activités nécessitent la participation de tous. Les élémentaires seront libres de faire ce qu'ils veulent à l'extérieur ou dans le préau en respectant les consignes de vie de l'ALSH

Les transports

Ils sont assurés par la société TRANSDEV. les consignes de sécurité mise en place par l'accueil de loisirs sont détaillés en annexe n°3 & 4.

Les repas

Ils seront assurée par la Restauration Collective de Chartres Métropole mais aussi par le personnel de service (ville de Chartres) et l'équipe d'animation .

La sécurité incendie

Concernant la procédure de l'exercice d'évacuation. (Voir annexe n°13)



Les relations

Etre présents dans le couloir d'entrée pour accueillir les familles. Les informer en cas de réussite ou problème avec leur(s) enfant(s), de changement de programme... Les inviter à participer à des moments précis pour favoriser la valorisation des enfants. Tenir compte de leurs remarques, besoins...

Pharmacie, Médicament, PAI

Les pharmacies sont situées dans les armoires (Voir sur le plan des locaux matérialisé par une croix rouge.

La procédure concernant les blessures, l'administration de médicament ou de PAI (Voir annexe n°7,8,9).

Les Partenaires

La ville de Chartres
Les accueils de loisirs gérés par l'AD PEP 28
DDCSPP d'Eure-et-Loir
La PMI (Protection Maternelle Infantile d'Eure-et-Loir)
La CAF (Caisse d'allocation familiale)

L'hygiène

Une personne de ménage employée par l'association effectue l'entretien des locaux (voir annexe 11).

> LES OBJECTIFS & LES MOYENS

Problématique : Comment permettre à l'enfant de vivre son été a son rythme

Objectifs généraux n°1: Adopter le séjour sur le rythme de l'enfant

- En laissant des plages horaires où les enfants sont en autonomie
- En aménageant des coins détente
- En demandant leurs avis
- En rencontrant de nouvelles choses
- En suscitant la curiosité
- En favorisant la notion de vacances

Choisir :

Les enfants peuvent choisir parmi un panel de propositions. Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/tonique, seul/en groupe, temps courts/temps long. Les activités proposées doivent répondre aux souhaits des enfants

Coin aménagés :

Les enfants ne souhaitant pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés. Un espace calme sera également à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin

Accompagner :

Les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies, puis accompagner l'enfant dans les projets qu'il souhaite vivre. L'enfant peut ainsi bénéficier de moyens et d'une aide technique appropriée.

Planning d'activités :

Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition minimale. Il n'est ni figé ni exhaustif. Il est proposé aux enfants durant les regroupements mais peut varier en fonction des souhaits des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques...

Plaisir :

Apporter au quotidien une ambiance agréable, ludique et détendue..

Maître de son temps

Les temps d'activités peuvent avoir lieu à tout moment : tôt le matin, après le repas ou en fin de journée. Il peut également s'agir d'activités qui n'ont pas pu être terminées ou qui ont demandé à être renouvelées par les enfants.

Objectifs généraux n°2:

Se sociabiliser tout en s'amusant

- En Favorisant la libre circulation dans les espaces
- En organisant des temps de regroupement
- En échangeant sur les thèmes de leur choix
- En intégrant la notion de respect
- En Respectant un équilibre entre les activités collectives et individuelles
- En montrant les compétence de chacun

Valoriser :

Valoriser l'enfant dans ses compétences : proposer des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles un enfant pourra exploiter ses savoirs et savoir-faire...

Règles de vie:

Etablir des règles de vie avec les enfants. Elles sont d'abord affichées dans les locaux sous la forme d'affichette, mais surtout discutées régulièrement durant les réunions d'enfants en fonction des groupes des conflits et des situations rencontrées... Insister notamment sur le respect et la politesse.

Des petits groupes :

Mettre en place un fonctionnement en petits groupes d'âge homogène afin que les besoins et envies de chacun soient respectés et que soient valorisées, à la fois, les richesses de chacun et du collectif.

Réunions d'enfants :

Mise en place de réunions d'enfants tous les matins et tous les après-midi. Ces temps formels permettent aux enfants de se retrouver tous ensemble au sein de leur groupe pour : échanger sur les thèmes de leur choix, pour découvrir les activités de la journée, pour rencontrer de nouveaux visages, pour rappeler les règles de vie...

Communication :

Favoriser la communication et l'échange. Les animateurs doivent suffisamment nombreux pour offrir plus de choix et de richesse dans les activités et de relations privilégiées adultes-enfants.

Projets communs:

Etre à l'écoute des souhaits des enfants pour les orienter sur des projets communs. Les espaces autonomes sont notamment des terrains propices à l'émergence de nombreux projets de groupes auto-constitués.

> L'EVALUATION

L'équipe d'animation observe l'enfant dans son évolution

- A chaque période de vacances un point sera fait en réunion d'équipe

- Les différents critères sont:

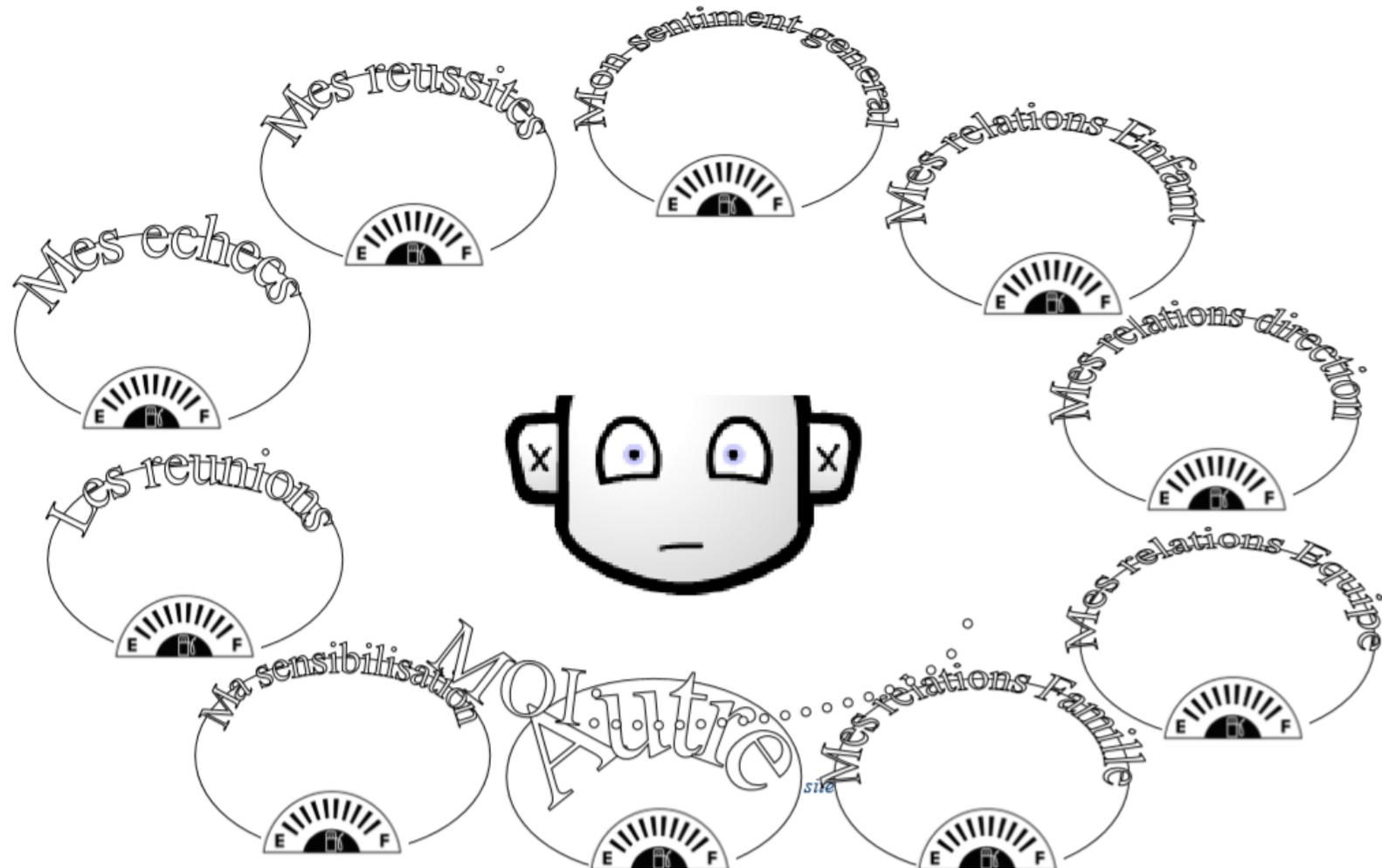
<p>Je discute avec mes camarades</p> 	<p>Je communique et je me fais comprendre.</p> <p>Bonjour</p> 	<p>Je chante les comptines.</p> 	<p>Je sais respecter les règles</p> 	<p>Je communique avec des gestes</p> 	<p>J'accepte de participer aux activités artistiques.</p> 
<p>Je sais jouer avec les autres</p> 	<p>Je participe aux activités de groupe.</p> 	<p>Je sais être attentif en petit groupe.</p> 	<p>Je participe aux activités proposées.</p> 	<p>Je décris une image.</p> 	<p>J'utilise le matériel :</p> 
<p>Je sais fournir un effort.</p> 	<p>Je sais me chausser seul.</p> 	<p>Je sais m'habiller seul.</p> 	<p>Je sais ranger.</p> 	<p>Je raconte une histoire.</p> 	<p>Je participe aux activités de manipulation.</p> 
<p>Je sais courir.</p> 	<p>Je sais sauter.</p> 	<p>Je marche en équilibre.</p> 	<p>Je sais lancer.</p> 	<p>Je me repère dans la matinée.</p> 	<p>Je me repère dans l'espace</p> 

> L'EVALUATION

La grille d'auto évaluation

- Une fois par mois un point sera effectué par l'animateur. Un retour sera réalisé avec le directeur voir l'équipe si besoin

Bilan Individuel Hebdomadaire

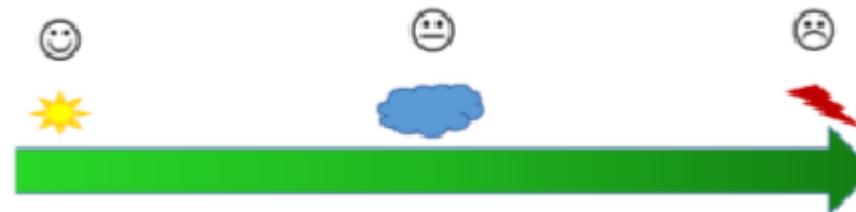


> L'EVALUATION

La grille d'auto évaluation après un atelier

TABLEAU D'EVALUATION DE LA MENEES D'ACTIVITE MANUELLE	
① LA PHASE DE PREPARATION	OBSERVATIONS
Combien de temps de préparation ? Comment me suis-je organisé ? Quelles étapes ? Aide d'un formateur ?	
② LA PHASE D'ANIMATION	OBSERVATIONS
Les consignes - présentation claire ? - consignes comprises ? - utilisation d'une fiche ? - prototype ? exemple ? - croquis, mime - bonne place pour présenter l'activité ?	
L'animateur - quelle sensibilisation ? - a-t-il fait avec ? ou montré ? - a-t-il fait à la place ? - a-t-il accompagné ?	
Les participants - ont-ils eu du plaisir ? - ont-ils eu des difficultés ? - ont-ils respecté les consignes ?	
Le matériel - prévu, préparé, mis de côté ? - en nombre suffisant ? - adapté ?	
L'aménagement - bonne disposition des tables ? - bonne disposition des personnes ? - bonne disposition du matériel ?	
Sécurité - consignes données - matériel adapté ?	
③ LE JEU ET L'ENFANT	OBSERVATIONS
Place de l'enfant L'âge, moment de la journée Quelles capacités et aptitudes ce jeu sollicite-t-il ? Place de l'animateur ?	

L'outils d'évaluation pour les enfants



Mon émotiomètre: je peux noter tout au long de la journée l'évolution de mon état émotionnel.

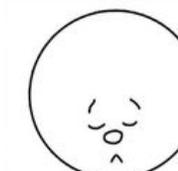
Je complète le visage suivant mon émotion actuelle.



La joie



La satisfaction



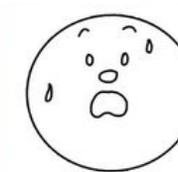
La tristesse



Le dégoût



La colère



Le frayeur